

Bilan de
l'accompagnement
des collectivités vers le
« zéro-phyto » en Seine-
et-Marne

Le 29 septembre 2021

Quentin VATRINET

Chargé de mission Actions Préventives

Service de l'Eau Potable et des Milieux Aquatiques
(SEPoMA)

Département de Seine-et-Marne

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

CONTEXTE DU ZÉRO PHYTO

- Une réglementation qui évolue vers le zéro-phyto sur les espaces publics

- ✓ Depuis la loi 2014-110 du 6 février 2014

- ✓ À partir du 1er juillet 2022-2025 (Arrêté du 15 janvier 2021)

- Des objectifs à concilier

- ✓ Des aménagements à intégrer dans les politiques d'urbanismes (accessibilité, demande d'espaces verts, réglementation...)

- ✓ Une demande d'entretien régulier et de fleurissement

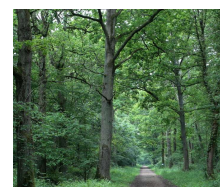
Principales surfaces concernées



Parcs, jardins, espaces verts



Lieux de promenade



Forêts



Voiries



Cimetières



Terrains de sport



Etablissements sociaux et médico-sociaux

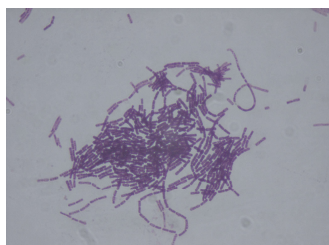


Etablissements scolaires maisons des assistants familiaux



DES ALTERNATIVES UTILISÉES AUX EFFETS MULTIPLES

- Le biocontrôle, des produits homologués hétéroclites



- Des recettes « maison » non homologuées donc interdites



- Une démarche globale comprenant accompagnement, solutions techniques et financières



UNE DEMARCHE COMMUNE

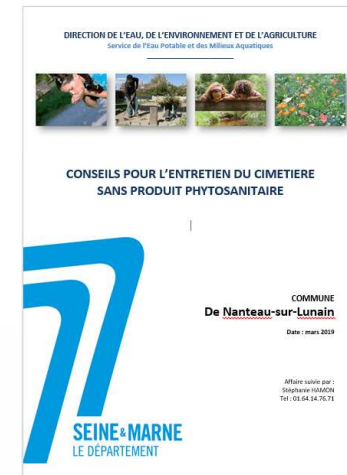
- **Plusieurs voies d'engagement**
 - ✓ Historiquement : des conditions d'éligibilité à travers le Plan Départemental de l'Eau (2007-2011 et 2012-2016)
 - ✓ Des démarches volontaire (charte du Champigny, agenda 21, charte de gestion écologique, convention biodiversité...)
- **2 structures d'animation de la démarche :**
 - le Service de l'Eau Potable et des Milieux Aquatiques (SEPoMA) depuis 2007.
 - L'association AQUÍBrie depuis 2003.
- **Des partenariats financiers et techniques :**
 - Le Département, Seine-et-Marne Environnement, le PNR du Gâtinais, le CAUE...



UN ACCOMPAGNEMENT

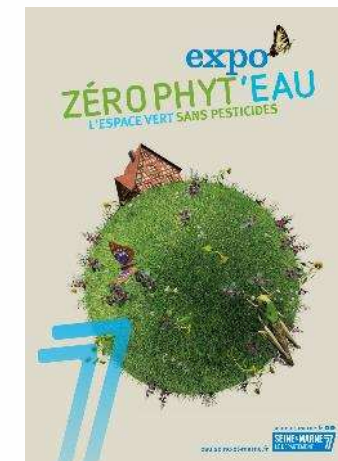
- Un projet pour chaque collectivité

- ✓ Associer tous les acteurs
- ✓ Evaluer les progrès
- ✓ Apporter une assistance technique adaptée



- Des ressources et des retours d'expériences

- ✓ Des fiches techniques d'aide à la décision
- ✓ Des rencontres techniques
- ✓ Des outils de communication
- ✓ Des financements...



L' APPUI FINANCIER DU DÉPARTEMENT

- **Des financements de matériel et aménagements**

- ✓ Historiquement, financements combinés, de l'Etat (DETR) de la Région Ile de France et du Département
- ✓ Tout matériel de désherbage non chimique (thermique, mécanique, de paillage)
- ✓ Des aménagements de cimetière (Etude et Travaux)
- ✓ Des panneaux d'information (depuis 2018)

- **Des projets subventionnés**

- ✓ 44 794 € de subvention apportées pour l'acquisition de matériel alternatif au désherbage chimique par le département en 2020
- ✓ 15 123 € apportés par le Département pour le réaménagement de cimetière en 2020 (11 815 € en 2019)

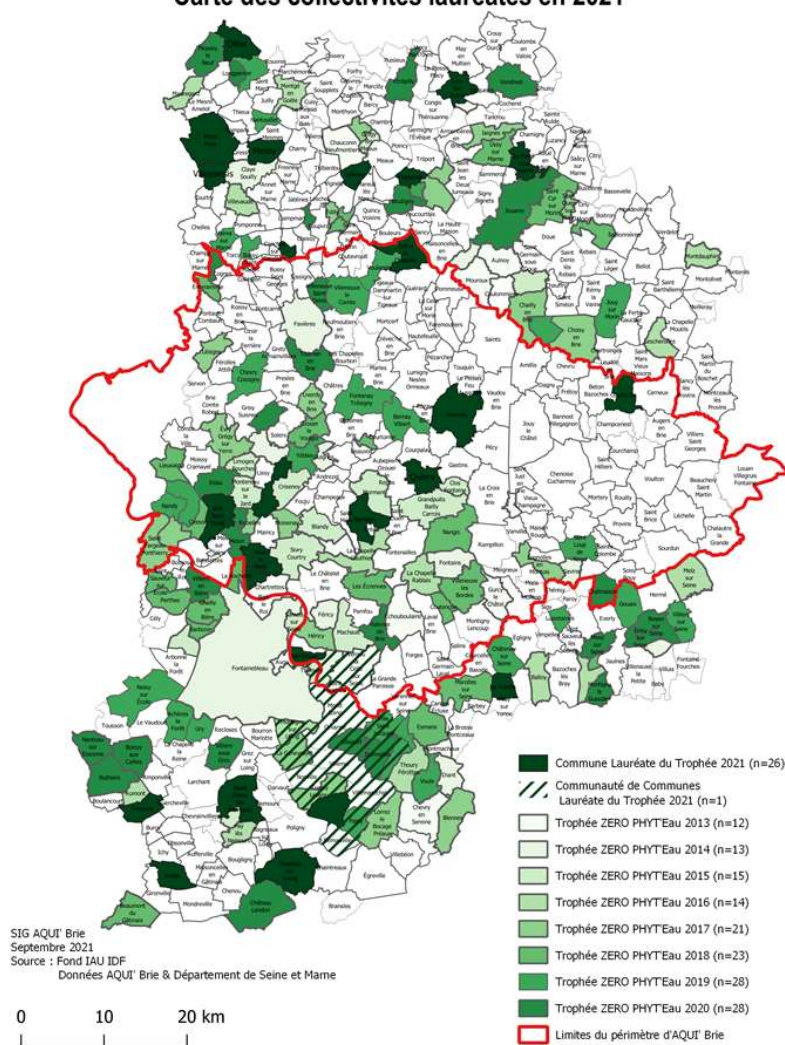


DES RÉSULTATS CONCLUANT ET PÉRENNES

Bilan des pratiques au 31 décembre 2020

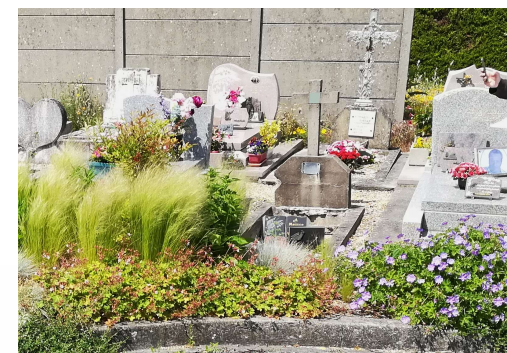
- **96 %** des communes engagées
- **488** communes suivies (96 %) depuis au moins 1 an
- **93 %** de réduction moyenne des quantités de matières actives
- **Plus 45 de tonnes** de matières actives non épandues depuis 2007 = **+ de 25 000** bidons de désherbant
- **94 %** des communes suivies ne désherbent pas chimiquement la voirie (93 % en 2019 et 92 % en 2018).
- **70 %** des communes suivies ne désherbent plus chimiquement les cimetières
- **64 % soit 329 communes** sont au « zéro-phyto »
- **154 collectivités** détentrices du Trophée ZÉROPHYT'Eau

Trophée ZERO PHYT'Eau 2021 Carte des collectivités lauréates en 2021



UN IMPACT RÉEL ET VISIBLE

- Des paysages nouveaux



- Un changement de point de vue sur le végétal



Flagy : les habitants se mobilisent pour entretenir la fibre écologique

Le village de 600 habitants reçoit avec 26 autres communes un trophée Zéro Phyt'Eau. Leur démarche participative originale a été mise en avant.



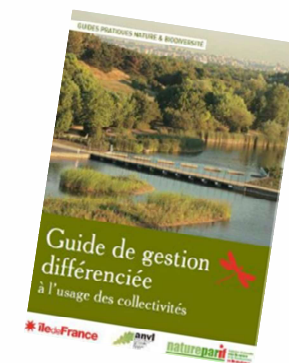
UNE VALORISATION NÉCESSAIRE POUR UN SOUTIEN DURABLE

- Différents supports

- Des articles
- Des expositions
- Des brochures

- Le Trophée ZÉRO PHYT'Eau

- Un diplôme
- Des panneaux d'information
- Une clef USB contenant des documents





MERCI DE VOTRE ATTENTION

**DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE**
Hôtel du Département | CS 50377 | 77010 MELUN
01 64 14 77 77 | seine-et-marne.fr    

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

Contact
Quentin VATRINET
Secrétariat : 01.64.14.76.72
mail : quentin.vatrinet@departement77.fr